



**REPUBLIQUE DU BURUNDI**



**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PLANIFICATION  
ECONOMIQUE**

# **BUDGET CITOYEN**

**AOUT 2020**

# LA SYNTHÈSE DU BUDGET GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE DU BURUNDI POUR L'EXERCICE 2020/2021

## I. La Politique budgétaire du budget 2020/2021

Le Gouvernement de la République du Burundi a préparé le budget de l'exercice 2020/2021 dans un environnement international caractérisé par un redressement de l'économie. Celle-ci se situait à 4,0% à fin 2019/2020 pour atteindre 4,3% en 2020/2021. Cette croissance économique serait tirée par les économies des pays émergents.

Au niveau national, le Gouvernement a préparé le budget 2020/2021 dans un contexte politique particulier où le pays s'approchait de la fin de la législature et par conséquent de l'organisation des élections, d'une part et dans un contexte marqué par une reprise modérée de l'économie et la poursuite de la politique budgétaire prudente et de priorisation dans la gestion du budget de l'Etat, exercice 2020/2021 d'autre part.

La politique budgétaire continuera à porter sur la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND\_2018-2027) tout en veillant à l'alignement des budgets sectoriels aux différents programmes et projets du PND. Celui-ci est donc articulé sur les cinq orientations stratégiques suivantes : (i) Développement des secteurs porteurs de croissance pour la transformation structurelle de l'économie ; (ii) Développement du capital humain; (iii) Assurer la gestion durable de l'environnement, atténuer les changements climatiques et améliorer l'aménagement du territoire; (iv) Renforcer la gouvernance, la sécurité et la sauvegarde de la souveraineté nationale et (v) Mobilisation accrue des ressources, la coopération régionale et internationale.

## II. Hypothèses de projections

Les projections des comptes de l'économie de l'exercice 2020/2021 se basent sur les réalisations des années antérieures. Ainsi, les hypothèses macroéconomiques de projection pour l'exercice 2020/2021 reposent notamment sur :

- Une croissance de 4,3 % du PIB en 2020/2021 ;
- Une inflation de fin de période 2020/2021 estimé à 5,0 %;
- Une pression fiscale de 13,9 % du PIB.

## III. Recettes fiscales de l'exercice 2020/2021.

Le budget de l'Etat comprend les recettes fiscales, les recettes non fiscales et les dons

### III.1. Les recettes fiscales hors exonérations

Les recettes fiscales hors exonérations en 2020/2021 sont estimées à 961,8 milliards de BIF contre 836,9 milliards de BIF en 2019/2020, soit une **augmentation de 14,9%**.

Ces recettes fiscales sont constituées en grande parties par l'impôt sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital, l'impôt sur les biens et services, l'impôt sur le commerce extérieur et les transactions internationales.

### **III.2. Les recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales passent de 53,8 milliards de BIF en 2019/2020 à 92,9 milliards de BIF en 2020/2021, soit une augmentation de **72,6 %**. Cette situation s'explique par la hausse des revenus de la propriété et des différents dividendes ainsi que l'accroissement des droits administratifs.

Elles sont composées des revenus de la propriété, les ventes des biens et services, les revenus administratifs (droits de visa, passeport et séjours, droits et permis sur l'exercice d'activités,...) et les amendes et pénalités.

### **III.3 les dons**

Sont constitués généralement des dons projets de développement. Les dons en capital base-casse, ils passent de 373,5 milliards de BIF en 2019/2020 à 328,1 milliards de BIF en 2020/2021 soit une diminution de **12,1%**. Cette catégorie de recettes dépend des conventions de projets de financement signées entre les partenaires techniques et financiers avec le Gouvernement.

**En général, les ressources du Budget Général de l'Etat (hors dons en capital) passent de 953.5 milliards de BIF en 2019/2020 à 1094,7 milliards de BIF en 2020/2021, soit une augmentation de 14,8 %.**

Dans le but d'accroître **les ressources intérieures**, certaines nouvelles mesures seront mises en œuvre. Il s'agit essentiellement de :

- *La révision des textes relatifs à l'impôt sur les revenus, à la Taxe sur la Valeur Ajoutée, aux procédures fiscales, à la fiscalité communale, au domaine foncier notamment les textes sur l'expertise immobilière et ceux relatifs à la location et la vente des terres domaniales ;*
- *Le renforcement de la collecte des taxes sur les activités du secteur minier ;*
- *La prise des dispositions pour réduire le secteur informel à travers une fiscalité de proximité ;*
- *L'application rigoureuse de la Loi concernant les dividendes à verser à l'Etat ;*
- *L'initiation de la révision des textes et la procédure d'octroi des exonérations ;*
- *L'accélération du processus de recouvrement des arriérés par l'Office Burundais des Recettes ;*
- *La perception des recettes non fiscales, jusqu'aujourd'hui réalisée par les administrations en violation de la Loi, sera effectuée par l'OBR ;*
- *Etc.*

**Ainsi les ressources totales du Budget général de l'Etat, y compris les dons en capital, s'élèvent à 1422,81 milliards de BIF contre 1327,08 milliards de BIF en**

**2019/2020, soit une augmentation de 7,21% grâce à l'effet combiné des mesures ci-haut citées.**

#### **IV. Les dépenses de l'Etat**

Les dépenses de l'Etat sont réparties en dépenses courantes et dépenses en capital.

- Les dépenses courantes s'élèvent à **964,6 milliards de BIF**.
- les dépenses en capital s'élèvent à **611,4 milliards de BIF** (sur ressources internes et externes).

**Certaines dépenses du budget 2020/2021 concernent essentiellement:**

##### **1. Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage**

- Programme de développement des filières : Phase II pour un budget de **12,3 milliards de BIF** ;
- Projet d'appui à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du secteur café au Burundi pour un montant de **16,2 milliards de BIF** ;
- Programme National pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et le MOSO, avec un budget de **16,5 milliards de BIF** ;
- Programme d'appui Institutionnel et opérationnel du secteur agricole, pour un montant de **3,9 milliards de BIF** ;
- Contribution de l'Etat dans la banque agricole et la banque des femmes, pour un montant de **3 milliards de BIF** ; etc.

##### **2. Ministère de l'hydraulique, de l'Energie et des Mines**

- Construction des CHE de MULEMBWE 34(16.5MW) et JIJI 03 (31.5MW) pour un montant de **5,7 milliards de BIF** ;
- Construction de la CHE de RUSUMO FALLS (80MW) pour un montant de **28,4 milliards de BIF**;
- CHE RUZIBAZI 15 MW- Etudes et Travaux pour un montant de **20,3 milliards de BIF**; etc.

##### **3. Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique**

- Equipement des écoles primaires, pour un montant de **1,1 milliard de BIF** ;
- Projet de construction de l'Institut Supérieur à CIBITOKÉ, pour un montant de **2,5 milliards de BIF**; etc.

#### **4. Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida**

- Projet d'appui au développement du secteur de la santé, pour un montant de **12,6 milliards de BIF** ;
- Programme d'appui à la résilience des populations (TWITEHO AMAGARA), pour un **montant de 40 milliards de BIF**;
- Accélération de l'accès aux services de prévention, de traitement et de soutien contre le VIH/SIDA, pour un montant de **5 milliards de BIF**;
- Projet d'urgence de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre et la santé des femmes, pour un montant de **3 milliards de BIF**.

#### **5. Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre**

- Projet d'urgence de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre et santé des femmes pour un montant de **8,6 milliards de BIF** ;
- Reconstruction des maisons des sinistrés, pour un montant de **145,7 millions de BIF**; etc.

#### **6. Ministère de l'intérieur, du développement Communautaire et de la Sécurité Publique**

- Appui aux projets communaux pour un montant de **87,8 milliards de BIF** y compris l'achat des véhicules des administrateurs, la subvention des engrais et le paiement des arriérées aux projets communaux ;
- Construction d'un Centre d'Excellence pour l'Education Patriotique, pour un montant de **3 milliards de BIF** ; etc.

**Les charges du Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2020/2021 s'élèvent à un montant de 1648,8 milliards de BIF.**

### **V. Le déficit du budget 2020/2021 et son financement**

Le financement du déficit qui permet d'équilibrer le Budget Général de l'Etat est de - **153,2 milliards de BIF en 2020/2021** soit - 2,17% du PIB contre - **189.3 milliards de BIF en 2019/2020** soit - 3,02% du PIB, cela grâce aux efforts conjuguées dans le cadre de diminuer la dette intérieure.

Le financement du déficit est interne et externe :

1. Le financement extérieur net, qui correspond à la différence entre le remboursement de la dette extérieure (34,9 milliards de BIF) et les tirages sur dette directe (49.2 milliards de BIF), sera un remboursement d'un montant de **14,3 milliards de BIF**.

2. Le financement intérieur net est de **138,9 milliards de BIF**.

Quant au financement intérieur net, il résulte de la somme du financement bancaire de 108,6 milliards de BIF et du financement non bancaire de 47,0 milliards de BIF défalquée de l'amortissement de la dette intérieure de 16,7 milliards de BIF.

**Ainsi, la Loi du Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2020/2021 se présente en équilibre.**

## VI. Répartition du budget de l'Etat 2020/2021 par Secteurs

	<b>LES SECTEURS</b>	<b>Crédit Budgétaire de l'Etat 2020/2021</b>	<b>Part (%)</b>
<b>SECTEUR 1</b>	<b>SOUVERAINETE</b>	<b>347 376 536 158</b>	<b>21,07%</b>
	Présidence de la République	32 714 975 010	1,98%
	Vice-Présidence	2 541 391 215	0,15%
	Primature	2 756 211 110	0,17%
	Secrétariat Général de l'Etat	4 125 647 503	0,25%
	Assemblée Nationale	13 504 409 096	0,82%
	Sénat	7 600 114 229	0,46%
	Cours des Comptes	1 077 785 532	0,07%
	Cours Suprême et Parquet Général de la République	2 681 717 498	0,16%
	Cours Constitutionnelle	315 000 000	0,02%
	Ministère de l'Intérieure, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique	179 830 322 204	10,91%
	Commission Electorale Nationale Indépendante	14 937 514 043	0,91%
	Ombudsman	1 572 998 250	0,10%
	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement	23 114 153 311	1,40%
	Ministère de la Communication, des Technologies de l'information et des Médias	33 614 806 464	2,04%
	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi	5 175 176 240	0,31%
	Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	21 814 314 454	1,32%
<b>SECTEUR 2</b>	<b>DEFENSE</b>	<b>129 201 288 850</b>	<b>7,84%</b>
	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	129 201 288 850	7,84%

<b>SECTEUR 3</b>	<b>JUSTICE</b>	<b>22 336 365 281</b>	<b>1,35%</b>
	Ministère de la Justice	22 336 365 281	1,35%
<b>SECTEUR 4</b>	<b>ECONOMIE</b>	<b>282 022 369 863</b>	<b>17,10%</b>
	Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique	282 022 369 863	17,10%
<b>SECTEUR 5</b>	<b>SOCIAL</b>	<b>566 656 136 827</b>	<b>34,37%</b>
	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique	322 118 504 154	19,54%
	Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre le SIDA	223 890 176 328	13,58%
	Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre	17 647 456 345	1,07%
	Centre d'Excellence pour l'Éducation Patriotique/ Campagne de Moralisation Sociale (CAMOSO)	3 000 000 000	0,18%
<b>SECTEUR 6</b>	<b>PRODUCTION</b>	<b>125 643 305 829</b>	<b>7,62%</b>
	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage	107 505 356 068	6,52%
	Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme	18 137 949 761	1,10%
<b>SECTEUR 7</b>	<b>INFRASTRUCTURE</b>	<b>175 630 360 943</b>	<b>10,65%</b>
	Ministère de l'Hydraulique, d l'Énergie et des Mines	126 775 027 777	7,69%
	Ministère des Infrastructures, de l'équipement et des Logements Sociaux	48 855 333 166	2,96%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 648 866 363 751</b>	<b>100,00%</b>